



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-38973>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **24-38973**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Mairie d'Aix-en-Provence

**Correspondant :** VINCENT Jean-Louis, Maire Adjoint

**Adresse :** Place de l'Hôtel de ville, CS 30 715, 13100 Aix-en-Provence

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0442919650

**Courriel :** [correspondre@aws-france.com](mailto:correspondre@aws-france.com)

**Adresse internet :** <http://www.aixenprovence.fr>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondre-a-une-consultation>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** ACCORD-CADRE DE CONCEPTION GRAPHIQUE, MISE EN PAGE, CAMPAGNES ET IDENTITÉ VISUELLE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

**Lieu d'exécution :** COMMUNE D'AIX EN PROVENCE, 13100 AIX EN PROVENCE

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent les prestations similaires envisagées. Dans le cadre de sa politique de communication institutionnelle, la direction de la communication de la Ville d'Aix-en-Provence souhaite faire appel à un prestataire qui aura en charge d'exécuter la création et la mise en page des diverses éditions (affiches, flyers, brochures, catalogues,...) liées aux besoins des différents services de la Ville, mais aussi de concevoir des campagnes de communication ou des identités visuelles. Le prestataire sera sollicité par la direction de la communication ou le service demandeur en liaison avec la direction de la communication, de manière ponctuelle et au fur et à mesure de l'apparition des besoins exprimés par les services municipaux (sports, culture, patrimoine, social, jeunesse...) pour mettre en page les documents, soit récurrents soit inhérents à des circonstances particulières. Le prestataire pourra également de manière ponctuelle être sollicité pour mettre en page le magazine municipal

**Refus des variantes.**

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

24 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Le financement s'effectuera sur le budget de la ville, selon les règles de la comptabilité publique. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance, sans obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier. Les prix sont révisibles selon les conditions mentionnées à l'articles 5.2 du CCP. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure :** procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres :** 06/05/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2024-0036

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRL04 Valeur estimée hors TVA : 89 000,00 euro(s) Options : OUI Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Documents payant : NON Marché périodique : OUI Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : 2e semestre 25 Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : la consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges. La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François Leca 13235 MARSEILLE Cedex 2 Tél : 0491134813 Fax : 0491811389 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Marseille, 31 rue Jean-François Leca 13235 MARSEILLE Cedex 2 Tél : 0491134813 Fax : 0491811389 Mel : greffe.ta-marseille@juradm.fr Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondre-a-uneconsultation> - Pour retrouver cet avis intégral,

accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.aixenprovence.fr/Consulter-Repondrea-uneconsultation>. Le DCE est disponible uniquement par voie dématérialisée. La ville d'Aix-en-Provence attire l'attention du candidat sur le fait qu'il est de sa responsabilité de déclarer des coordonnées valides. L'adresse email indiquée pour le téléchargement sera la seule adresse utilisée pour informer le candidat des éventuelles modifications et transmettre les compléments d'information lors de la consultation. En l'absence de la saisie d'une adresse électronique opérante, l'opérateur économique ne pourra se prévaloir à l'encontre de la ville d'Aix en Provence d'un défaut d'information ou d'un défaut de formalité requise et des conséquences en résultant. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré "hors délai" si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2024**